



Groupama
ASSURANCE-CRÉDIT
& CAUTION

Changement d'adresse
3 Place Marcel Paul
92000 Nanterre

A
partir du
15 Janvier
2023

**DÉPARTEMENT JURIDIQUE
& CONTENTIEUX**
Prise en charge du sinistre

DOM. AF GROS ET FRANCOIS PARENT
5 GRANDE RUE
21630 POMMARD France

Vos références

Sinistre 2023/00815
Suivi par Anne DELANEAU
Téléphone 07 84 25 37 10
Mail adelaneau@groupama-ac.fr

Souscripteur 26914 DOM. AF GROS ET FRANCOIS PARENT
Assuré 72269 DOM. AF GROS ET FRANCOIS PARENT

Paris, le 1 juin 2023

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre déclaration de sinistre en date du **01/06/2023** concernant votre débiteur **YOANN CONTE BORD DU LAC (n°517704)** pour un montant de 5 767,20 €.

Ce sinistre sera pris en charge, sous réserve que la créance déclarée ne fasse l'objet d'aucune contestation, et votre **indemnité prévisionnelle** s'élèvera à **4 325,40 €**. Vous trouverez, ci-joint, le détail de notre calcul.

GIPREC, notre filiale spécialisée, assurera le recouvrement de cette créance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne DELANEAU

Déclarez et suivez vos sinistres sur www.groupama-ac.fr



DÉCLARATION DE SINISTRE DEMANDE D'INTERVENTION CONTENTIEUSE

VOS RÉFÉRENCES

01/06/2023

L'ASSURÉ

Nom DOM. A F GROS

N° de police 4000704312 N° d'assuré 72269 N° de secteur 50 Vin

Contact PARENT-GROS Caroline  0380226185

Fonction directrice générale E-mail contact@af-gros.com

L'ACHETEUR DÉFAILLANT

Société YOANN CONTE BORD DU LAC Identifiant/SIREN 798483152

N° acheteur 517704 Adresse 13 VIEILLE ROUTE DES PENSIERES

Code postal 74290 Ville VEYRIER DU LAC Pays France

Contact yoann conte comptabilite@yoann-conte.com 

LA CRÉANCE

▶ Montant en principal

HT 4 806,00 TTC 5 767,20 Monnaie de facturation EUR (Euro)

S'il existe une créance non échue, son montant HT 0,00 TTC 0,00

▶ Dates

La première livraison est datée du 14/02/2023

La première facture est datée du 14/02/2023 et son échéance était au 15/04/2023

La dernière facture est datée du 14/02/2023 et son échéance était au 15/04/2023

LE SINISTRE

▶ Il s'agit d'un : Impayé Non-paiement

▶ Quelle procédure ?

Conciliation ou mandat *ad hoc* Sauvegarde

Redressement judiciaire Liquidation judiciaire

▶ Mandataire ou administrateur judiciaires

Nom

Adresse

Ancienneté de la relation commerciale : < 1 an
Avez-vous relancé le débiteur ? Non
Motif invoqué par le débiteur :

REMARQUES

Client relancé à la date d'échéance de règlement de facture. Relancé par mail et téléphone plusieurs fois par le commercial.